



Association Départementale Action pour les Gens du Voyage
Affiliée au réseau FNASAT Gens du Voyage



Rapport d'activité 2025



2 374 avenue de la pomme de pin 45100 Orléans
adagv45@wanadoo.fr / Tel: 02 38 76 46 86 / www.adagv.fr

SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
1) LES MOYENS MATERIELS.....	4
2) LES MOYENS HUMAINS	7
II- PRESENTATION DU PUBLIC.....	8
III- LE PÔLE SOCIAL	9
1) LA DOMICILIATION – BOITES POSTALES.....	9
2) L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & PRO RSA	10
3) L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL HORS RSA	11
4) L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES 18/25 ANS.....	11
IV- LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE	12
1) LE PROJET FAMILLE.....	16
2) L'ANIMATION DE L'AIRE D'ACCUEIL D'ORLEANS LA SOURCE	19
a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	20
b) Les actions et les espaces d'animation du CPA.....	27
c) Le centre de ressources	36
d) Le projet "PLACI"	37
3) LE PARTENARIAT.....	39
V- L'ESPACE DE VIE SOCIALE ITINERANT.....	40
VI- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'HABITAT.....	41
1) RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE L'ADAGV EN FAVEUR DE L'HABITAT	41
2) LA MOUS	42

ANNEXES : voir sur le site de l'ADAGV (www.adagv.fr)

- 1) Le projet associatif de l'ADAGV
- 2) Le projet Centre Social de l'ADAGV / La Source 2026/2030
- 3) L'Espace de Vie Sociale Itinérant

Créée en 1976, l'**ADAGV** agit avec les Gens du Voyage pour leur permettre de se sentir et de devenir des citoyens à part entière. Ces missions sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des **potentialités** des gens du voyage ;
- Contribuer à leur **autonomie** économique et sociale ;
- Rendre possible le **rapprochement** des Gens du Voyage et des sédentaires ;
- Contribuer à un meilleur **accueil** des Gens du Voyage dans le département du Loiret ;
- Favoriser l'**accès aux droits** et sensibiliser au **respect des devoirs**.

La structure est agréée **Centre Social, A.L.S.H.** et **Animation Collective Famille** (pour l'aire d'accueil de la Source) et **Espace de Vie Sociale Itinérant** (pour le département) par la Caf du Loiret ; agréée en tant qu'**organisme domiciliataire** par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour l'**animation de l'aire de la Source** et l'**accompagnement à la réalisation d'une MOUS** ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret pour une mission d'**accompagnement social des Gens du Voyage bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAGV** et pour l'**accompagnement des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du RSA domiciliés dans le Loiret** ; conventionnée par la DDETS pour une mission d'**accompagnement social des personnes itinérantes en dehors du dispositif RSA** ; conventionnée par le Fond d'Aide aux Jeunes (Orléans Métropole) pour l'**accompagnement pro des 18/25 ans**.

En 2023, les acteurs de l'association (membres et salariés) ont retravaillé le **projet associatif** (voir sur le site internet de l'ADAGV). Il est le complément indispensable des statuts et en est aussi le déploiement arborescent. Il les fait vivre de manière à rassembler autour de lui l'ensemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de s'associer.

En 2025, nous avons présenté à la CAF du Loiret le renouvellement du **projet Centre Social d'Orléans la Source pour la période 2026 – 2030** (voir le site internet de l'ADAGV). Afin d'en définir les enjeux, nous avons évalué nos actions sur la période 2021 – 2024 que nous avons confronté à un Diagnostic Partagé Participatif auprès du public et de nos partenaires.

Le projet **EVSI (Espace de Vie Sociale Itinérant)**, voir sur le site internet de l'ADAGV), porté par l'ADAGV, a été validé par la CAF du Loiret et l'ARS en 2025. Il a été présenté à la Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage du Loiret. Face à la dispersion des actions socio-éducatives sur le territoire et à la demande croissante des familles installées sur d'autres aires d'accueil, l'association développe à partir du 1^{er} janvier 2026 une structure itinérante capable d'intervenir sur l'ensemble du département afin d'assurer une égalité d'accès aux droits, à la santé, à la scolarisation et à la culture.

I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage constitue la passerelle indispensable qui rapproche les gens du voyage et les sédentaires.

Pour ce faire, l'ADAGV met en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des populations du voyage, stationnant ou non sur les aires d'accueil. Elle inscrit ses actions dans une démarche partenariale prenant en compte la dynamique locale d'une part, et l'ouverture vers l'ensemble des communes visées par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'autre part.

Les locaux se situent sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source, à proximité immédiate des lieux de vie. Ce rapprochement nous permet d'affiner notre appréciation des besoins des usagers et d'envisager un mode de réponses adapté et réactif.

Pour mettre en place son projet associatif, l'ADAGV est organisé autour d'un centre social basé sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source et sur le développement d'un Espace de Vie Sociale Itinérant (EVSI) sur l'ensemble des aires d'accueil du Loiret.

L'ADAGV adhère à la **FNASAT-Gens du Voyage** (Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage) et à la **Fédération des Centres Sociaux**.

1) Les moyens matériels

Nos locaux sont composés de plusieurs espaces :

- ***Une salle de réunion***
- ***Plusieurs réserves***
- ***Des bureaux pour le directeur, la coordinatrice et l'assistante de direction***
- ***Divers espaces***
 - 1 grande salle polyvalente. Celle-ci est un lieu de rencontres familiales, d'échanges, de festivités et de réunions diverses
 - 1 terrain multisports permettant les activités sportives et les échanges avec l'extérieur
 - 1 terrain de pétanque
 - 1 espace en herbe

➤ **Un accueil public/courriers/point infos**



➤ **Un pôle social**



- 4 bureaux pour les travailleurs sociaux
- 1 bureau accueil pour le secrétariat pôle social

➤ **Un pôle animation**

- Deux régies
- Un bureau pour les animateurs
- Un bureau pour la référente famille
- 4 salles d'animation :

Une **salle « accueil »**, située à l'entrée du Centre Social qui est utilisée pour l'accueil libre, des ateliers autour du numérique, des temps animés par la référente famille ou pour des festivités. On y trouve des ordinateurs connectés à internet permettant d'effectuer des recherches dans le cadre de projets ou de démarches personnelles ; des livres et des jeux. C'est un espace de détente et d'expression. Un centre de ressources y est installé depuis 2023. On y trouve aussi des informations sur l'actualité culturelle et sportive.



Une **salle « cuisine » polyvalente qui comprend** une cuisine pédagogique pour des ateliers cuisine, des temps de repas partagés ou des festivités. C'est un espace d'échanges et de partage, utilisé aussi pour l'ALSH pour les 6/9 ans.



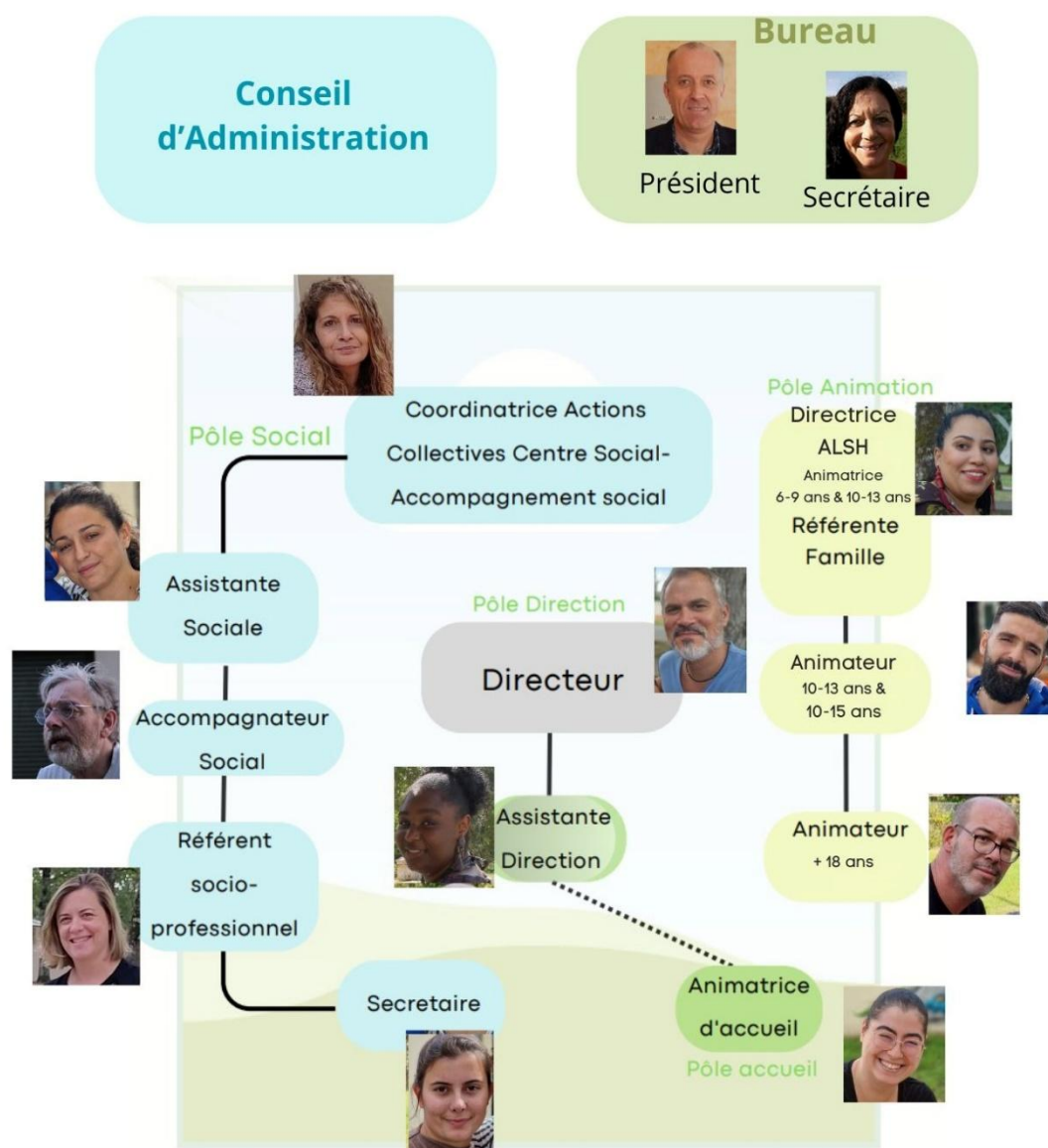
Une **salle « bricolage »** avec des outils, de la matière et des référentiels. C'est un espace de création.



Un espace pour les 10/13 ans – 14/17 ans



2) Les moyens humains



II- PRESENTATION DU PUBLIC

La rencontre des populations « voyageurs » est l'expérience de la **différence et de la diversité**.

Le terme le plus admis comme étant représentatif est « Gens du Voyage » car c'est le mode de vie qui rassemble le plus cette population. Il existe différents groupes, différentes cultures, différentes langues et religions.

On peut différencier des groupes ayant une origine commune (les tsiganes : Roms, Manouches et Gitans) ainsi qu'un rapport à l'itinérance ancien (VIIIe siècle) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales plus récentes (XIX et XXe siècle).

Pour pouvoir concilier le voyage à une activité professionnelle, il est nécessaire de réunir trois caractéristiques : **la mobilité, l'indépendance et la polyvalence**.

Le statut d'entrepreneur indépendant est le plus adapté car l'itinérance rend difficile l'accès à une activité salariée. Néanmoins le travail en intérim est une opportunité que saisissent certain(e)s.

La polyvalence des activités permet aux familles de pouvoir voyager. Ces activités sont différentes selon les saisons ou les opportunités, et plusieurs métiers sont donc pratiqués : le ferrailage, les vendanges, la peinture, l'élagage, le ravalement de façades, la vente sur les marchés, ou des métiers plus traditionnels (l'osier).

Les conditions d'exercice de ces métiers sont de plus en plus difficiles.

Nous pouvons constater la **diversité** que présente la **population du voyage**. Diversité dans le nombre de groupes différents qui constituent l'ensemble des Gens du Voyage, dans les **variations des modes de vie** entre les grands voyageurs et ceux qui voyagent peu ainsi que dans les différentes **activités économiques** pratiquées. Il ressort **l'existence d'une territorialité** dans le mode de vie des voyageurs : **l'itinérance** qu'elle soit plus ou moins étendue **respecte une certaine logique** comprenant notamment **un sentiment d'appartenance à une région**.

III- LE PÔLE SOCIAL

Le **pôle social** regroupe plusieurs actions à destination des familles :

- Un service social **polyvalent** en direction des personnes domiciliées à l'**ADAGV**
- Un **point de relais** entre les familles stationnant sur les aires d'accueil et les services de Droit commun
- Un **pôle ressources** pour les partenaires de l'habitat, de l'insertion sociale et professionnelle
- Un service **concepteur** et **promoteur** de projets

1) La domiciliation – boîtes postales

L'**ADAGV** a vu son agrément renouvelé le **15 février 2022** par la Préfecture du Loiret aux fins de recevoir les déclarations d'élections de domicile des personnes sans résidence stable. Cet agrément découle de l'application de la **loi de cohésion sociale de mars 2007**, précisée par **2 décrets** de **mai** et de **juillet 2007**.

Cette **domiciliation** permet aux familles d'avoir une adresse leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux, de recevoir leur courrier, en toute sécurité, mais aussi d'avoir un lieu d'ancrage permanent malgré les déplacements.

L'**ADAGV** apporte en parallèle une aide logistique au réacheminement du courrier avec un service de **boîtes postales**. Cette prestation représente une charge importante de travail par le tri quotidien du courrier (environ **250 lettres par jour**) et le réacheminement vers les communes où les familles stationnent (environ **300 réexpéditions** par mois). Le réacheminement est optionnel et payant (120€ pour l'année ou 60€ pour la période estivale).

L'équipe du service courrier est sollicitée sur l'incompréhension des principaux documents administratifs reçus. Elle explique, sensibilise et oriente vers les personnes ressources.

L'**ADAGV** compte au 31 décembre 2025, **630 familles en élections de domicile**.

2) L'accompagnement social & pro des bénéficiaires du RSA

L'accompagnement social global

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne annuellement avec l'**ADAGV** pour l'accompagnement social global du public en élection de domicile à l'association et/ou stationnant sur le territoire de l'**ADS Orléans Métropole (secteur sud)**.

Dans le cadre de la convention l'**ADAGV** est habilitée pour :

- **L'instruction des demandes de R.S.A** pour le public en élection de domicile à l'**ADAGV** : **7 demandes** faites en 2025.
- **L'accompagnement à la contractualisation** de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A en élection de domicile à l'association : soit **237 contrats** réalisés entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2025**. 2 référents sociaux suivent les parcours d'insertion des familles en travaillant avec elles à diminuer durablement les difficultés liées au logement, au budget, à la santé, à l'accès à des perspectives professionnelles... Les référents agissent auprès des bénéficiaires en partenariat avec les associations, organismes et institutions de droit commun. Sur les **429 bénéficiaires** suivis en 2025, **257** avaient un statut professionnel de non-salarié.
- **L'instruction des demandes d'aides financières** : **11 demandes FUL** en 2025.

L'accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne depuis 2022 avec l'**ADAGV** pour l'accompagnement des **travailleurs indépendants en élection de domicile sur le territoire du Loiret (CCAS, associations...)**.

L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion professionnelle des bénéficiaires R.S.A vise le **maintien et le développement de l'activité** :

- Suivi post création : aide et apprentissage à la gestion de l'entreprise, apprentissage de la rédaction des déclarations et de leur périodicité, création d'un outil de suivi administratif et comptable (livret de compte, classement et archivage des pièces administratives et comptables...), aide au développement économique de l'activité (élaboration de documents professionnels – devis, factures, cartes de visite – , recherche de l'utilisation de l'outil informatique), réponse au besoin de financement de l'activité (recherche d'un partenariat avec les structures de l'économie solidaire comme l'Association du Droit à l'Initiative Economique) ;
- Former et valoriser les compétences et savoir-faire : évaluation de la demande et du besoin de formation, recherche de formations individuelles et collectives adaptées (liées aux savoirs de base, à la gestion d'une entreprise, à la validation des acquis de l'expérience).

150 personnes ont été accompagnées cette année. **176 CER** ont été signés.

3) L'accompagnement social des familles hors RSA

Cet accompagnement se traduit par **le suivi, l'accueil-orientation** pour tout le public gens du voyage en élection de domicile à l'**ADAGV**. Ce sont **233 familles** qui ont été accompagnées au **31/12/2025**. L'objectif est l'accès aux droits, la prévention des ruptures de droits et la recherche d'une autonomie administrative (dont l'inclusion numérique).

L'ADAGV reçoit les familles, recherche des solutions à court terme et facilite l'orientation vers le service le plus à même de mettre en place un accompagnement à long terme.

L'intervenant analyse les difficultés, recherche des solutions et accompagne les familles en les rendant actrices de leurs démarches. Parmi ces familles, 60% sont des retraités et 40% sont en situation de handicap percevant une pension d'invalidité ou l'AAH.

4) L'accompagnement des jeunes 18/25 ans dans leur projet professionnel

L'objectif est de permettre aux jeunes de construire **leur projet professionnel**, de créer leur activité et de la développer. L'ADAGV a accompagné **21 jeunes de 18 à 25 ans** dans leur parcours de création **d'activité indépendante** en 2025. Dans le cadre de conventions avec Conseil Départemental, le service social accompagne les bénéficiaires du RSA (+ de 25 ans). Le présent projet vise des jeunes qui ne sont pas prévus dans les conventions. Cette action est financée par le **Fond d'Aide aux Jeunes**.

Contenu de l'action :

- Phase 1 : Information générale sur les diverses démarches liées à la création d'entreprise en micro-entreprise ; explication du rôle des différents organismes de prélèvements sociaux ; étude sur la faisabilité et la viabilité du projet ; évaluation d'un éventuel besoin de financement de l'activité (partenariat avec l'ADIE).
- Phase 2 : Accompagnement dans les démarches de création de l'entreprise (partenariat avec les chambres consulaires, caisses d'affiliation, Impôts, ACCRE, assurances...).
- Phase 3 : Accompagnement dans le maintien et le développement de l'activité.

IV- LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE

L'aire d'accueil, qui est la plus grande de France, se situe sur le plus vaste quartier d'Orléans. Ce quartier dispose de 4 Centres Sociaux (dont celui de l'ADAGV), d'un CCAS et de divers pôles de services et d'animation. En accueillant entre 200 et 250 personnes, notamment en période d'hiver, cette aire peut être comparée à un îlot appartenant au quartier d'Orléans la Source. Le Centre Social joue le rôle de **structure de proximité** au sein même de cet îlot. Les locaux sont situés au plus près des lieux de vie dans une configuration qui permet la prise en compte globale des familles.

Le **projet du Centre Social** (visible sur le site) est la feuille de route qui guide nos actions. Il promeut une dynamique de développement et de progrès dans lequel chaque acteur se reconnaît. Il nous permet d'avancer ensemble salariés, administrateurs, partenaires mais aussi et surtout les familles qui trouvent en ce projet le moyen d'être impliqué malgré la vie itinérante. Notre action repose sur **l'ouverture au quartier de la Source**, sur la **co construction de projets avec les partenaires du territoire** pour que les habitants (qu'ils soient sédentaires et voyageurs) se rencontrent.

Le Centre Social œuvre depuis 1982 sur l'aire d'Orléans la Source. La présence de notre structure sur le site de la Source depuis son ouverture est un véritable atout. La majorité des familles qui y stationnent est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. Cela nous apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle. La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui nous permet d'avancer ensemble dans les projets.

Le centre social intègre **le projet famille, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'accueil des jeunes et des adultes** à Orléans la Source ainsi que l'animation du **partenariat**.

Un **poste de coordination des actions collectives et d'animation du centre social** a été créé en janvier 2023. La coordinatrice a initié la **création d'un comité de pilotage de l'animation** composée des acteurs de la structure (animateurs, animatrices, travailleurs sociaux, administratifs, habitants) afin de réfléchir, de planifier et d'organiser ces actions.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux font partie des moyens de communication privilégiés par les jeunes et les parents. Ils constituent des outils indispensables au maintien du lien social. Le dispositif des « **Promeneurs du Net** » permet aux structures jeunesse et parentalité (Centres sociaux, Accueils collectifs de mineurs...) d'être présents sur ces espaces auprès de leur public, en complément de leurs interventions en présentiel. L'ADAGV bénéficie de ce label depuis 2024. Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse ou de la parentalité qui, au cours de son travail dans une structure, entre en relation avec les jeunes et les parents sur Internet et les réseaux sociaux. Il les écoute, les conseille, répond à leur question ou les oriente le cas échéant. Il soutient également les jeunes et les parents dans la réalisation de leurs projets.

En 2025 nous avons présenté le projet Centre Social 2026 – 2030.

Pour en définir les **enjeux**, nous avons **évalué nos actions sur la période 2021 – 2024** que nous avons confronté à un **Diagnostic Partagé Participatif** auprès du public et de nos partenaires.

L'évaluation du projet 2021/2024 :

Scolarisation : cette action transversale est incluse dans le projet famille. La référente famille est en effet l'une des personnes ressources du COPIL scolarisation à la Source. La création de ce COPIL a permis de remettre en marche une dynamique collective et partenariale. Les effets sont prégnants pour le 1er degré avec quasi 100% d'inscription et une fréquentation qui s'améliore. Pour la période 2021/2024 le COPIL n'a pas réussi à organiser l'accueil effectif dans le 2nd degré. Toutefois le collège Alain Fournier a rejoint le comité depuis janvier 2025 afin d'organiser cet accueil pour la rentrée scolaire 2025/2026.

La lutte contre la fracture numérique : nous avons envisagé de travailler la réalisation de cette action transversale sous 2 formes. 1) Un appui individualisé par l'intermédiaire des travailleurs sociaux dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social et professionnel ou en accueil libre. 2) Des ateliers collectifs organisés dans les locaux du centre social. Ces ateliers ont été mis en place mais n'ont réuni que peu de participants. Le Covid a impacté durablement la fréquentation de nos actions collectives en intérieur. Nous envisageons d'individualiser les ateliers. Sur le 1er semestre 2025 nous nous sommes formés auprès du CRIA par une action de professionnalisation « Animer des ateliers numériques et prendre en compte les publics en difficulté avec les savoirs de base ». Nous nous interrogeons également à nous renforcer par l'apport de nouvelles ressources comme des bénévoles.

La santé : nous avons poursuivi les actions existantes avec l'IFPM, la Faculté de Médecine de Tours et l'IFKM et diversifié le partenariat (Planning Familial, CRCDC, PMI) afin d'élargir le sujet des contenus et atteindre plus de public.

Agir sur les territoires : nous avons travaillé et écrit un projet qui rayonnent sur le département, l'Espace de Vie Sociale Itinérant. Son démarrage est prévu pour septembre 2025.

Les actions collectives : nous faisons le constat que la fréquentation a chuté depuis 2020 et le Covid, dans les différents espaces d'accueil collectif dans la structure pour les majeurs : les ateliers papier, l'accueil libre, les ateliers numériques, l'accueil +18. Il nous faut revoir notre stratégie.

L'insertion professionnelle : 2 nouvelles actions existent depuis le précédent projet, en direction des créateurs d'activité (18/25 ans) et travailleurs indépendants.

Le Diagnostic Partagé Participatif :

Le public se montre très attaché au centre social de l'ADAGV, donnant à voir une certaine stabilité dans l'**ancrage de son territoire**. En effet, malgré les contraintes liées au voyage,

qu'elles soient familiales, professionnelles ou autres, pour une grande part d'entre eux le centre social, par son implantation sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source, est et reste un lieu que de nombreuses familles privilégient dans leur parcours d'itinérance... De plus, il semble jouer un **rôle essentiel notamment en matière d'accompagnement social et d'animation pour tous...**

Subséquent, ils en connaissent les différents Pôles, leur fonctionnement ainsi que les missions de chacun. Ils se disent contents de la **qualité des services et des réponses qu'ils y trouvent...** Pour exemple au sein du service courriers, ils sont totalement satisfaits des nouvelles formules proposées en matière d'adhésion. Il s'agit là, d'une demande repérée lors du précédent DPP et à laquelle notre centre social a tenté de répondre.

Pour ce qui est de l'accompagnement social, la **lutte contre la fracture numérique**, reste une préoccupation majeure. Nous constatons une certaine progression dans l'utilisation du numérique, notamment via l'outil smartphone : il est plus facile à manipuler car il concentre à lui seul différents canaux de communication (applications professionnelles, messageries, réseaux sociaux, appels téléphoniques, appareil photo...). Les freins liés à l'illettrisme et la complexification des démarches (codes et modes d'accès) ne permettent pas de progresser dans leur autonomie administrative.

Notre public apprécie son centre social également pour ces animations. En effet, le centre social de l'ADAGV œuvre pour tenter de proposer des **animations en direction de toutes les générations**. Ainsi, l'équipe travaille avec le public qu'elle accueille, tout en tentant d'intégrer la place de l'itinérance des familles dans la mise en place des actions, notamment lors des périodes hivernales et estivales. Nous devons également continuer à **travailler l'ouverture vers le quartier** voire au-delà.

Le centre social bénéficie d'un bon réseau partenarial qui souhaite développer les interactions à travers différentes thématiques... Bien évidemment, nos perspectives passent aussi par la visibilité de nos actions via les supports des réseaux en devenir.

En conclusion, nos défis principaux concernent la **progression de l'autonomie numérique, le développement de la communication externe via les supports des réseaux sociaux, l'amélioration de l'adaptation des animations à la temporalité de vie des familles ainsi que le renforcement de notre réseau partenarial**.

Les enjeux du projet 2026 – 2030 :

En croisant les données de l'évaluation avec celles du DPP, nous pouvons dégager les enjeux du futur projet :

L'autonomie numérique reste une préoccupation majeure. 17% de la population française est concernée par l'illectronisme (Insee). Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Une problématique que la crise sanitaire a accentué : l'accès au numérique, et les compétences que ce dernier requiert, sont plus que jamais indispensables au quotidien des Français. Pour continuer à

apprendre, travailler, avoir accès aux soins et à ses droits, se divertir... Si la numérisation croissante peut faciliter l'itinérance (démarches à distance, assistants vocaux plutôt qu'écrits), elle rend l'accès aux droits et à la citoyenneté (voir les consultations publiques, de plus en plus souvent réalisées par internet) plus difficile pour une partie des publics, Gens du voyage ou pas, parmi les plus précarisés. L'illectronisme se greffe souvent sur l'illettrisme. Il y a, chez certains usagers, la perception d'un retour en arrière vers la marginalisation et le déclassement social.

Notre action lors du précédent projet a privilégié une stratégie d'animation collective en réponse à cette problématique. La crise du Covid a changé la donne et le public s'inscrit moins dans une dynamique de groupe, à fortiori dans une salle fermée. Nous devons proposer une stratégie différente.

La communication est un axe essentiel de notre action. Les familles habitent l'aire et continuent à voyager. Il est donc primordial de garder le contact avec elles. Par ailleurs, pour donner de la visibilité à nos actions et œuvrer pour un rapprochement entre voyageurs et sédentaires (par la médiation culturelle, le Centre de ressources...) la communication est un moyen indispensable. Lors du projet 2021 / 2024, nous avons mis en place des outils pour mieux communiquer (site internet, réseaux sociaux, groupes WhatsApp). Néanmoins, afin de rendre notre stratégie efficace, nous devons faire connaître l'existence de ces outils auprès des familles, des partenaires, des habitants du quartier et de la Métropole.

La scolarisation reste un enjeu primordial. Le COPIL de la Source a permis d'avancer positivement quant à la scolarisation dans le 1er degré (inscription). Nous devons continuer à agir pour que la fréquentation soit plus régulière. L'action collective du comité s'est d'ores et déjà orientée vers le 2nd degré. Le collège Alain Fournier, établissement du secteur, a intégré le COPIL pour favoriser l'accueil des élèves en 6è dès leur sortie du primaire, mais aussi pour proposer un dispositif innovant afin de permettre aux adolescents scolarisés au CNED d'intégrer le collège.

L'inclusion sur le territoire. Habiter est entendu, au sens étymologique, comme une construction sociale fortement liée à la maison. On habite un quartier, une commune, une ville, en fréquentant ses services, ses équipements, ses commerces, en travaillant, en participant à la vie publique ...

Habiter, c'est bien plus que s'abriter, ou se loger. Pour autant, le terme « habitant » est souvent employé dans le cadre des politiques publiques comme synonyme de « résident ». On tend alors à écarter certaines catégories de la population qui participent pourtant à la production et à l'animation d'espaces au sein d'un territoire donné : les jeunes qui ont une double résidence ou les personnes « de passage ». Cette question est particulièrement importante pour ce qui concerne les gens du voyage, puisqu'ils ne sont jamais, ou très rarement, spontanément considérés comme habitants, alors qu'ils sont parfois présents sur nos communes depuis des générations. Et, pour ceux d'entre eux qui continuent de voyager, leur mobilité n'exclut pas leur qualité d'habitant. En effet de nombreux travaux montrent qu'ils habitent effectivement les territoires, du point de vue du parcours (les fonctions

sociales et économiques du Voyage), en termes d'appropriation des différents lieux de séjours et de vie, du point de vue de la participation à la vie locale et, enfin, du point de vue du sentiment d'appartenance (attache territoriale, inscription territoriale de son histoire de vie, présence du reste de la famille, sépultures familiales, etc.). Notre projet "Placi" met en avant cet ancrage local. Si la mobilité constitue un mode de rapport au territoire, elle n'exclut aucunement la capacité à habiter pleinement celui-ci. Ainsi, les Gens du voyage itinérants sont bien des habitants de nos territoires, si tant est que leurs concitoyens veuillent bien leur accorder cette qualité. Notre action doit permettre aux familles de se sentir et d'être considéré comme des habitants.

1) Le projet famille

La circulaire de juin 2012 de la CNAF introduit la notion d'un projet famille intégré au projet centre social. Il s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et attentes des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que le Centre Social tisse avec les familles.

Au sein du Comité de pilotage de l'animation (CPA), nos équipes (animateurs et travailleurs sociaux) travaillent avec les familles. Ils organisent des animations parents-enfants ou des actions collectives qui sont des leviers pour mettre en place un plan d'actions autour de la famille.

Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles. Elle travaille en collaboration avec le CPA ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et travaille sur la cohésion sociale et l'insertion des familles sur le territoire. Elle intervient pour faciliter la scolarisation (inscription et fréquentation).

La référente famille construit un plan d'actions, à partir des constats et des problématiques repérés. Ces actions peuvent se réaliser sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

La référente met en place des temps hebdomadaires d'accueil des familles pour définir des projets. Ces temps permettent de faire émerger **des actions ponctuelles** (sorties familles, ateliers alimentation, soirées familles, loto, carnaval...) **ou régulières** (partenariat avec la crèche « la chocolatine », accueil parents / enfants).

La scolarisation

La crise sanitaire liée au covid a considérablement impacté la scolarisation des enfants du voyage. Les familles n'inscrivaient plus leurs enfants dans les écoles du quartier, alors qu'ils le faisaient auparavant depuis longtemps. Un groupe de travail (Orléans Métropole /Mairie d'Orléans, Education Nationale, Collège Alain Fournier et ADAGV) s'est constitué en COPIL et se réunit 5 fois/ an depuis 2021 pour faire avancer cette problématique.

Le groupe partenarial a validé un protocole pour favoriser un retour des enfants de l'aire vers l'école :

- **1^{er} objectif : l'inscription.** La référente famille de l'ADAGV prend le rôle de coordinatrice en lien avec les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'Education Nationale. Elle coordonne les actions définies par le protocole en lien avec l'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école.
- **2^e objectif : la fréquentation.** Il s'agit mettre en place les conditions de réalisation de la démarche du protocole (accompagnement à l'entrée dans l'école ; suivi des conditions de scolarisation pour l'enfant, sa famille et l'école ; accompagnement scolaire selon diagnostic et fonctionnement de la classe ; veiller à l'assiduité de la fréquentation).

En 2025, le COPIL s'est réuni avant chaque vacances scolaires pour le 1^{er} et le second degré.

Sortie famille

L'une des missions de la référente famille est de soutenir les initiatives des usagers, de ce fait une sortie famille à « NIGLOLAND » a eu lieu le 15 avril 2025. **63 personnes** (adultes et enfants) ont pu découvrir ce parc d'attractions qui a été apprécié pour son cadre naturel et familial. Un moment qui permet aux membres d'une même famille de passer du temps ensemble, loin du quotidien, et ainsi renforcer leurs liens affectifs. Cette sortie est aussi un moyen de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, en leur offrant des moments d'échange, de conseils ou d'accompagnement.



Les sorties familles organisées par le centre social s'inscrivent dans une démarche de soutien à la parentalité, de renforcement du lien social et de lutte contre les inégalités. Elles offrent aux familles des temps privilégiés de partage, permettant de renforcer les liens parents-enfants en dehors du cadre du quotidien.

Ces sorties favorisent également les rencontres entre familles, créant des espaces d'échange, de convivialité et de solidarité. Elles contribuent ainsi à rompre l'isolement, à renforcer le rôle du centre social comme lieu ressource, accueillant et fédérateur.

Par ailleurs, les sorties familles permettent de rendre accessibles des activités de loisirs, culturelles ou de découverte à des familles qui, pour des raisons financières, logistiques ou sociales, n'y ont pas toujours accès.

Sorties pique-nique en famille

Les sorties pique-nique en famille organisées par le centre social ont pour objectif de créer un temps convivial favorisant les échanges et le partage entre parents et enfants. Elles permettent de renforcer les liens familiaux tout en offrant un moment de détente accessible à tous, dans un cadre informel et bienveillant.



Permanences PMI

La référente famille a initié un partenariat avec les services de la **PMI** pour la mise en place de **permanences 1/mois** au sein de nos locaux. **2 puéricultrices** viennent à la rencontre des enfants (0/6 ans) et de leurs mères. Les mamans s'inscrivent sur l'une des permanences et peuvent ainsi bénéficier de conseils pour le bien-être de leurs petits (surveillance de poids, soutien à la parentalité...). La référente famille prépare les permanences en allant à la rencontre des mamans en amont de la date de déroulement. Elle assure également une mission de veille.

Le vestiaire solidaire

Depuis 3 ans, la référente famille a initié la création d'un **vestiaire solidaire** au sein du centre social. Le concept de ce projet est de collecter auprès des familles des vêtements d'âge de la naissance à 6 ans. Ainsi, cette solidarité permet à d'autres familles d'en bénéficier selon leurs besoins.

2) L'animation globale de l'aire d'accueil d'Orléans la Source

Le comité de pilotage d'animation :

Le **comité de pilotage d'animation (CPA)** organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements et des temps forts. Les objectifs sont l'animation du lieu de vie, la mise en place d'ateliers à thème (santé, lien social...), la participation des usagers à la réflexion et à la réalisation des manifestations sur et en dehors de l'aire d'accueil.

Le **CPA** est animé par la coordinatrice des actions collectives en présence d'un représentant du pôle social, d'un représentant du pôle accueil, de la référente famille, de l'équipe d'animateurs et selon les projets, des habitants et partenaires du site.

L'objectif premier de ce **CPA** est de réfléchir ensemble à la mise en place de différentes actions collectives à **dimension intergénérationnelle** et/ou en direction de publics plus spécifiques (groupe femmes, groupe parents/enfants...). Véritable espace de réflexion et de concertation, ce groupe de travail s'est réuni chaque semaine tout au long de l'année 2025 afin de construire une dynamique collective en direction de notre public.

Le **CPA** a pour ambition de **co construire** des **actions collectives** porteuses de **lien social**, favorisant les **échanges intergénérationnels** et répondant aux besoins de publics plus spécifiques, tels que le groupe femmes ou les parents et leurs enfants. La conception et la mise en œuvre de ces projets s'appuient sur l'implication de l'ensemble de l'équipe, dans une logique de **partage**, d'**engagement** et de **participation active**.

a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH est avant tout un **lieu d'accueil éducatif et de loisirs**. Il s'agit, à travers les activités proposées, de travailler autour des difficultés que peuvent rencontrer les enfants comme : l'écriture, la lecture, la prise de parole, les décisions collectives, le vivre ensemble...

Des espaces de parole sont proposés dans chaque groupe d'âges, ainsi ils participent à la mise en place du planning de la semaine et à l'autorégulation du groupe. Lorsque les enfants sont accueillis dans le centre, les animateurs proposent, à partir des échanges avec les enfants, des activités classiques autour de travaux manuels, de jeux collectifs, d'ateliers cuisine, de sorties culturelles, sportives ou attractives, d'échanges organisés avec d'autres structures...

L'équipe

L'équipe d'animation est composée de 3 animateurs diplômés.

Le fonctionnement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h-16h			Sortie ou intervention		
16h30-18h30	Réunion d'enfants Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants		Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants

-Horaires périscolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30-18h30 ; le mercredi de 14h-18h.

Horaires de vacances : du lundi au vendredi de 14h-17h

-L'Accueil des enfants se déroule de 16h30 à 17h par la présence d'un animateur à l'accueil.

-Des réunions d'enfants sont mises en place chaque lundi pour organiser la semaine, communiquer des informations, échanger sur la vie du groupe et projeter des initiatives d'enfants.

Les activités proposées aux enfants peuvent venir des animateurs pour répondre à des objectifs particuliers mais la priorité est donnée aux projets d'enfants.

-L'accueil des enfants et adolescents se fait en 3 groupes (6/9 ans, 10/13 ans et 14/17 ans) - modifiable selon les effectifs et les activités- et est encadré par un animateur diplômé.

La vie de l'ALSH en 2025

Toute l'année, en périscolaire, les mercredis après-midi ou pendant les vacances, les enfants participent à des ateliers autour : du sport, des jeux extérieurs, des jeux de société, de la cuisine, du bricolage, des activités manuelles, l'apprentissage d'internet et la mise en place de projets. 66 enfants et adolescents ont fréquenté l'ALSH en 2025.

En convention avec la ville d'Orléans et les autres structures participantes, l'ADAGV participe dispositif « Orléans Mouv » qui propose aux jeunes de 11 à 15 ans une semaine de « stage » autour de pratiques sportives pendant les vacances scolaires.

La structure continue à privilégier des **partenariats réguliers** avec d'autres associations accueillant des enfants comme Escale et les Centres ASELO sur le quartier de la Source, les structures ASELO Gare, Dauphine et Blossières à Orléans mais aussi la Maison Pour Tous Jean Gabin de Fleury les Aubrais.

Voici quelques projets de l'année 2025 :

« Ciné Kids »

Le projet ciné-kid a débuté en octobre 2024 et est mené en partenariat avec l'association *Mémoires Plurielles*. Il est destiné aux enfants de 6 à 10 ans.

Il a pour objectifs de développer l'esprit critique, l'expression orale, la curiosité et l'imaginaire.

Les séances comprenaient :

- La projection de courts-métrages,
- Des temps d'échange et de débat,
- Des ateliers créatifs collectifs.

De janvier à mars les ateliers :

« Moi et les autres »

- Visualisation de deux courts-métrages
- Se confronter à l'altérité, déconstruire le racisme, les préjugés et les idées reçues sur soi et les autres, prendre conscience de ses droits et ses devoirs.
- Atelier : création d'une guirlande culture différentes et jeux « d'arbre d'égalité »

Lors de cette séance les enfants de ASELO Bolière ont été invités à participer, un moment d'échange enrichissant et convivial.

« Invitation »

- Visualisation de deux courts-métrages
- Discussion autour des deux courts métrages
- Création d'une carte d'invitation

A l'approche de la restitution les enfants ont eu le droit d'inviter des personnes de leur choix (parents, grands-parents, cousin(e)s, amis d'école...). Ils ont réalisé une carte d'invitation.

La restitution finale, organisée en mars, a permis aux enfants de présenter leurs travaux aux familles et partenaires, valorisant pleinement leur investissement durant ce projet.



« La Grande Lessive »

Les enfants des groupes « petits » et « grands » ont participé à ce projet artistique collectif et intergénérationnel, en partenariat avec plusieurs structures du quartier (*La fabrique culturelle et citoyenne Culture du Cœur, le comité des fêtes de la Source, les Asele de la Source...*).

Les œuvres ont été exposées en extérieur sur *la place Ernest Renan* au mois de mars, offrant aux enfants une reconnaissance publique de leur travail artistique.



Les tournois de foot inter-centre

L'animateur référent du groupe ados a organisé **deux tournois**.

Un en avril en format futsal au Gymnase Romain Rolland. Ce tournoi a mobilisé 75 jeunes de différentes structures (*ASELO R. Rolland ; Gare ; Blossières, Escale, Orléans Futsal et ADAGV*). Sur le temps du midi ils ont pu profiter d'un barbecue.

En octobre, le deuxième tournoi s'est déroulé sur le terrain de foot de l'aire d'accueil, toujours en partenariat avec plusieurs structures ASELO R. Rolland et Blossières. Plusieurs temps de réunion ont été organisés avec les structures cités ci-dessus afin de mettre en place ce tournoi. Il s'est déroulé sur une journée avec un temps du midi autour d'un pique-nique, une remise des trophées et un goûter partagé.

Une journée très attendues par le groupe des « ados » car c'est un moment de rencontre, de partage avec d'autre jeunes autour d'un événement sportif.



Sensibilisation au handicap

Invitation de l'ASELO Blossières pour une après-midi sensibilisation au handicap. Différentes activités ont été mise en place par plusieurs associations notamment du théâtre, de l'initiation à la langue des signes, du sport, des parcours en fauteuil roulant, des jeux à l'aveugles, des lectures, une exposition des dessins "Dessine-moi le handicap".

Ce fut une après-midi bien appréciée par les enfants, riche en découverte et en échange avec différents interlocuteurs (professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap, des enfants porteurs de handicap...).



Orléans Mouv', stage multisport

Le dispositif Orléans Mouv' favorise la mixité entre les différents quartiers ainsi qu'entre les jeunes de 11 à 15 ans. Le sport et la culture y sont utilisés comme outils de cohésion sociale.

Cette dynamique repose sur un partenariat solide entre la mairie et les associations de jeunesse, qui s'engagent tout au long de l'année, à la fois par la mobilisation de leurs équipes et par leur participation à la construction de la programmation des stages.

Nous participons à ce dispositif depuis plusieurs années, il permet à nos jeunes de faire de nouvelles rencontres, découvrir/ pratiquer des activités sportives ou culturelles...



Art ados « La salle des jeunes prend vie »

Ce projet vise la réalisation d'une fresque murale collaborative dans la salle des jeunes, en impliquant directement les jeunes de 10-13 ans dans le processus créatif. Sous la supervision des animateurs, les jeunes ont participé à la conception, à la planification et à la réalisation de la fresque, en utilisant des techniques de dessin et de peinture adaptées à leur âge et à leurs compétences.



Les après-midi défis

Les enfants ont participé à différents temps « d'après-midi défis », comme :

- « Koh Lanta du centre » où les enfants se sont constitués en équipes et se sont affrontés sur différentes épreuves :

- Le poteau
- Jeu des senteurs
- Jeu du goût
- Course en sac
- Les énigmes...

- « La chasse aux bouchons » pour remplacer les œufs de pâques. Les enfants ont constitué des équipes et ont dû retrouver différents bouchons cachés par les animateurs sur l'aire d'accueil avec la mise en place d'un jeu d'énigme.

Les défis obligent les enfants à s'entraider, à communiquer et à se répartir les rôles. Ils apprennent que la réussite passe par le collectif, pas seulement par la performance individuelle. Chaque enfant peut réussir à sa manière : logique, adresse, rapidité, créativité... Cela permet à chacun de se sentir valorisé, même ceux qui sont habituellement en retrait.



La semaine « des talents »

Chaque enfant développe des talents différents : artistiques, sportifs, créatifs, relationnels, manuels ou encore humoristiques.

Cette semaine a permis à chacun de briller à sa manière, sans notion de compétition négative. En présentant un talent ou en relevant des défis, l'enfant :

- Prend confiance en lui
- Ose s'exprimer devant les autres
- Se sent reconnu et encouragé

Cette semaine renforce la cohésion du groupe, crée une ambiance conviviale et stimule la motivation des enfants grâce à des défis ludiques, des temps de partage, des moments festifs

Il ne s'agit pas de désigner "le meilleur", mais de reconnaître les talents de chacun.

Tous les enfants sont récompensés et mis à l'honneur pour leur participation et leurs efforts.



Les activités manuelles

Durant l'année les animateurs mettent en place différentes activités manuelles ou artistiques qui sont essentielles au développement de l'enfant.

En manipulant, découpant, collant ou modelant, il exerce sa motricité fine, apprend à coordonner ses gestes et à mesurer ou organiser l'espace.

Ces moments créatifs permettent aussi de développer la concentration, la patience et la confiance en soi, tout en découvrant le plaisir d'apprendre en faisant.



Les ateliers cuisine

Les ateliers cuisine permettent aux enfants de découvrir le plaisir de cuisiner, tout en développant leur autonomie, leur créativité et le vivre-ensemble.

Les enfants participent activement à toutes les étapes :

- Préparation des ingrédients
- Respect des consignes
- Rangement et nettoyage

Ils apprennent à faire seuls, en sécurité, avec l'accompagnement de l'animateur.

Nous travaillons l'équilibre et le plaisir alimentaire.



b) Les actions et espaces d'animation du CPA

Les objectifs globaux :

- Développer l'autonomie : à travers la conduite de projets et d'aide aux projets (loisirs, sociaux, professionnels, formation...)
- Développer des activités favorisant l'expression et la créativité des jeunes et adultes
- Donner des outils pour développer le pouvoir d'agir des citoyens
- Renforcer le lien social, créer des temps et des espaces de rencontres, d'échanges entre les personnes
- Participer à l'animation globale de l'aire et du quartier
- Sensibiliser et prévenir sur des thématiques comme la santé, la nature et l'environnement

Santé : sensibilisation et action participative

Depuis **2017**, notre centre social s'engage, auprès de notre public, pour la prévention autour de la santé à travers des projets de prévention concrets. En **avril 2025**, un atelier interactif sur le thème « **Santé et environnement** » a rassemblé treize participants âgés de **25 à 70 ans**, encadré par la coordinatrice des actions Co. et la référente famille et animé par six étudiantes en médecine et soins infirmiers.

L'atelier, fruit d'une enquête préalable en **novembre 2024**, s'est articulé autour de deux temps forts :

- **Produits ménagers** : identifier les risques pour la santé et découvrir des alternatives plus sûres.
- **Environnement et stationnement** : comprendre l'impact de notre cadre de vie sur la santé et échanger sur des solutions concrètes.



Cette initiative a permis de **sensibiliser, informer et responsabiliser les participants**, tout en renforçant la coopération entre le centre social, les étudiants et les voyageurs. L'objectif de cette action de prévention étant de faire de chaque participant(e) un acteur de sa santé et de son bien-être...



Dans le cadre de notre partenariat avec des **organismes de formation**, nous avons accueilli en **novembre 2025** un groupe de **huit étudiantes** : quatre en 3^e année de médecine (**faculté**

de Tours) et quatre en 2^e année de soins infirmiers (IFPM d'Orléans). En réponse à notre sollicitation, elles ont initié un travail sur la thématique « **Les voyageurs et l'automédication** ». Ce premier temps a consisté en une **enquête** auprès de notre public, en vue de préparer une action prévue en **avril 2026**.

CRCDC : Campagne « Octobre Rose »

La coordinatrice des actions co et la référente famille ont mis en place une action prévention. Dans le cadre de la campagne nationale d'information « **Octobre Rose** », le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (**CRCDC**), par l'intermédiaire de sa chargée de prévention, est intervenu au sein de la structure afin de promouvoir le dépistage du cancer du sein. Cette action a réuni **10 femmes âgées de 30 à 78 ans**.

Les participantes se sont montrées particulièrement réceptives à la démarche, permettant des échanges riches autour de l'utilité et de l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Cette participation montre l'évolution des représentations sur un sujet auparavant tabou.



Sur la même période, une action collective a également été organisée en partenariat avec plusieurs voyageuses : une marche intitulée « **les 3 km roses** », au départ de l'aire d'accueil, venant renforcer la sensibilisation à cette thématique de santé publique.

Les permanences santé

- **CRCDC**

Dans la continuité du travail de prévention engagé autour des dépistages des cancers, une permanence du CRCDC s'est tenue en **novembre 2025** au sein de nos locaux.

Cette permanence a permis d'informer et d'échanger avec les participantes sur les différents dépistages existants, notamment ceux concernant le **cancer du sein** et le **cancer colorectal**.

- **PMI** (voir aussi page 17)

Les permanences de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont été reconduites tout au long de l'année **2025**, à raison d'une **permanence par mois** dans nos locaux. Deux puéricultrices sont intervenues auprès des familles afin de rencontrer les enfants âgés de **0 à 6 ans**. Les mamans, inscrites en amont, ont pu bénéficier de conseils individualisés autour du bien-être de leurs enfants (surveillance du poids, soutien à la parentalité, accompagnement dans le développement de l'enfant, etc.).

Prévention santé

Dans une démarche visant à **renforcer** l'information et la **sensibilisation** du public aux enjeux de la **prévention santé**, un espace dédié a été aménagé sur un mur situé à l'entrée du centre social, permettant une **visibilité optimale** auprès des usagers. Différentes campagnes nationales de prévention y ont été relayées, notamment **Octobre Rose** (sensibilisation au dépistage du cancer du sein), **Novembre** (prévention des cancers masculins) ainsi que **Novembre sans tabac**. Ces actions contribuent à **informer, sensibiliser et encourager** les publics à adopter des comportements favorables à leur santé.



Bien-être physique et soins esthétiques au naturel

En 2025, le centre social a développé des actions favorisant le bien-être physique et la détente, à destination d'un public féminin. Un atelier de **stretching postural**, encadré par une professionnelle diplômée, a été proposé grâce au soutien du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), permettant le financement de **8 séances** entre **février et mars**, réunissant **15 participantes**.



Une coach sportive est également intervenue en début et en fin de cycle afin d'évaluer l'évolution des capacités physiques des participantes.



Les séances ont rencontré un vif succès, contribuant à l'amélioration des postures et au soulagement des douleurs dorsales.

Face à la forte satisfaction exprimée et à la demande de poursuite, l'ADAGV a assuré la reconduction de l'action en l'absence de nouveaux financements, proposant **10 séances supplémentaires** entre **septembre et décembre**.

Par ailleurs, dans une démarche globale de bien-être, **deux ateliers esthétiques** ont été organisés en **février** et en **octobre**.

Ces temps ont permis aux participantes de bénéficier de moments de détente et de découvrir des soins esthétiques à base de produits naturels et accessibles, favorisant l'autonomie et la valorisation de soi.



La Galette des Rois



Au mois de janvier, le centre social a organisé une après-midi « **Galette des Rois** ». Cet événement a réuni environ **25 participants**, enfants et adultes confondus. Ce temps convivial s'est déroulé dans une ambiance **chaleureuse** et **gourmande**, propice aux échanges entre générations.

La Chandeleur



Dans cette même dynamique, une animation « **Chandeleur** » s'est tenue au centre social en janvier. Cette après-midi crêpes a réuni une **vingtaine de participants**, comprenant enfants, parents et grands-parents. Ce **moment festif** a favorisé le **partage** et le **renforcement** des **liens familiaux** et **intergénérationnels**.

Brunch des femmes

Le **groupe femmes** a organisé un « **brunch** » à destination des femmes au mois d'octobre. Cette action a rassemblé **25 participantes**, incluant des **voyageuses**, des membres de **l'équipe salariée et bénévoles** de l'ADAGV.

Ce temps convivial a permis de créer un **espace d'échanges** entre femmes, dans une **dynamique intergénérationnelle** et bienveillante...



Fête des Voisins/Repas partagé

Toujours avec la volonté de renforcer les liens sociaux de proximité, le CPA a organisé deux temps de « **Fête des Voisins** » en avril et en septembre. Ce moment de partage a réuni des familles et voisins de l'aire de la Source autour de repas partagés dans une ambiance conviviale et chaleureuse...



La « Fête du Terrain »

Organisée depuis de nombreuses années par l'équipe de l'ADAGV, le SAGV et des habitants, la « **Fête du terrain** » constitue un temps fort de la vie du centre social. Cette manifestation s'est déroulée en juin et a rassemblé, autour d'un grand barbecue en plein air, des **voyageurs**, des **élus**, des **partenaires**, des **habitants du quartier** de la Source ainsi que l'équipe des agents du **SDAGV**. L'évènement a été animé par le trio musical « **Les Emplumés** » et a réuni plus de **100 participants**...



« Repas de Noël »

Fin décembre, les familles se sont retrouvées à l'occasion d'un « **Repas de Noël** » organisé par l'équipe de l'ADAGV. Dans une ambiance conviviale et festive, les participants ont partagé des amuse-bouche préparés avec le groupe Femmes, suivi d'une paëlla. **Soixante personnes** ont ainsi partagé ce temps fort marquant la fin de l'année...



Une ludothèque pour tous

Dans une démarche visant à **favoriser les espaces de partage, de rencontre et de convivialité**, le centre social a mis en place plusieurs temps dédiés au jeu, ouverts à tous les publics.

Des **animations ludiques intergénérationnelles** ont été proposées aussi bien en intérieur, en février, qu'en extérieur, en septembre.

Ces temps ont permis de rassembler en moyenne **une quarantaine de participants par après-midi**, dans une ambiance conviviale et bienveillante, propice aux échanges entre générations.

- **Ludothèque indoor**, permettant de proposer un large choix de jeux adaptés à tous les âges



- **Ludothèque outdoor**, favorisant l'appropriation de l'espace extérieur et la rencontre informelle entre habitants.



Un ciné pour tous

Dans la continuité de cette volonté de proposer des temps collectifs accessibles à tous, une **séance « Ciné pour tous »** a été organisée au mois de décembre. Le film ***Mufasa : Le Roi des lions*** a été projeté dans la salle polyvalente. À l'issue de la séance, un **goûter partagé** a été proposé, permettant aux participants d'échanger autour du film et de prolonger ce moment convivial. Cette action a réuni **environ trente personnes** et a contribué à renforcer les liens entre petits et grands.



Un espace multi activités ouvert à tous : L'accueil libre

L'accueil libre est un espace central du centre social, dédié à la rencontre, au partage et aux échanges dans un esprit convivial.

Accessible dès l'entrée dans la structure, il constitue un **lieu ressource** favorisant le **lien social** et la **mixité** des publics.

4 ordinateurs proposent une connexion à internet. Ce lieu favorise l'émergence de projets tout au long de l'année (sorties, ateliers- cuisine, bien-être...).

Des actions thématiques de prévention, de sensibilisation et de développement de l'autonomie sont mises en place pour :

- Favoriser l'accès au numérique : accompagner la transition numérique et faciliter l'usage des outils. Pour cela différents objectifs opérationnels : les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou d'un Smartphone ; savoir utiliser internet et y effectuer des recherches ; savoir faire des démarches en ligne ou sur application ;
- Participer au développement des Entrepreneurs et des jeunes en recherche d'emploi : accompagner les jeunes créant leur activité indépendante à produire des supports de développement (logo, devis/facture, carte de visite...) et à la réalisation de CV ;
- Connaitre le quartier : permettre aux résidents de connaître et d'accéder aux différents services et institutions de proximité ;
- Sensibiliser au respect de la nature, au tri des déchets, au recyclage et à l'environnement ;
- Sensibiliser et informer sur les thématiques de santé.

Tout au long de l'année, cet espace a accueilli des **ateliers créatifs de "déco"**, permettant à chacun, enfants comme adultes, de s'approprier le lieu à travers des temps **d'animation ponctuels**.

Ces ateliers ont notamment donné lieu à la fabrication de décorations en lien avec différents temps forts et thématiques :

- **Fête du terrain**



- **Automne**



- **Noël**



Encadré par un référent désigné, l'accueil libre fonctionne sur des **plages horaires définies**, garantissant un cadre sécurisant et organisé :

- **Matin** : mercredi et vendredi
- **Après-midi** : lundi, mardi, mercredi, jeudi

Au-delà des activités proposées, l'accueil libre est également un **lieu informel**, où les usagers peuvent simplement venir boire un café, échanger, discuter et créer du lien.

Sur l'année 2025, **environ soixante-dix participants** ont fréquenté cet espace, témoignant de son attractivité et de son rôle essentiel dans la dynamique de vie du centre social.

Dans le cadre de cet espace d'accueil, l'équipe a développé un journal : « **Pach Mèngué** ». Il est édité tous les 2 mois. Il est rédigé pendant les heures d'ouverture de l'accueil-libre par les usagers avec le soutien de l'équipe salariée. Une fois mis en forme il est consultable à l'accueil du centre social.



L'atelier bricolage

Cet atelier est ouvert à minima les mardis et jeudis de 14h00 à 16h et est encadré par un animateur référent. Il a réuni 31 personnes sur l'année.

Dans le déroulement, il s'agit :

- d'animer et d'apprendre les techniques rudimentaires liées au bois et à la peinture
- de travailler seul et/ou en groupe autour de projets communs
- de proposer des ateliers variés
- d'appliquer une méthodologie
- de suivre les règles de sécurité

c) Le centre de ressources

Le centre de ressources de l'ADAGV est accessible dans les locaux du Centre Social de la Source. Il a été inauguré en 2023. On y trouve des livres (histoire, romans, arts, sociologie, BD...), des DVD (films et documentaires) ainsi que les productions de l'ADAGV (des expositions, DVD, livres). Il est possible de prendre rendez-vous pour consulter ou emprunter les œuvres : adagv45@wanadoo.fr ou 02 38 69 47 84.



d) Le projet « Placi » : photographies et témoignages pour un travail de mémoire

Les Gens du voyage sont rarement considérés comme des « habitants » alors qu'ils sont présents sur des territoires depuis de générations. Pour certaines familles cette présence existe par la propriété de terrains, pour d'autres elle se vit sur une aire d'accueil. Celle d'Orléans la Source a été construite à la périphérie de ce nouveau quartier et a été inaugurée en 1979. Notre association y intervient depuis cette date. La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. On peut distinguer une dizaine de familles, manouches, qui constitue les groupes familiaux ancrés sur l'aire (plus de 300 personnes).

Le projet **Placi** est un travail de recherche et de création photographique, documentaire et éditorial mené entre 2023 et 2025 sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage d'Orléans-la-Source. Il vise à rendre visible l'ancrage historique, social et mémoriel des familles manouches qui fréquentent ce lieu depuis plusieurs générations, alors qu'elles sont rarement reconnues comme des habitants à part entière. Porté par le centre social de l'ADAGV, en lien étroit avec les familles, le projet s'appuie sur une relation de confiance construite depuis plus de quarante ans. Il répond à un manque identifié de travail de mémoire sur l'histoire de l'aire d'accueil et sur son rôle central dans la vie des familles.

Le photographe **Malik Nejmi**, familier du territoire et des communautés concernées, a été invité à réaliser un travail documentaire fondé sur une présence régulière sur le terrain. À travers des entretiens enregistrés et des photographies, il a recueilli les paroles, les souvenirs et les expériences de **11 familles**, afin de faire émerger une mémoire collective du lieu.

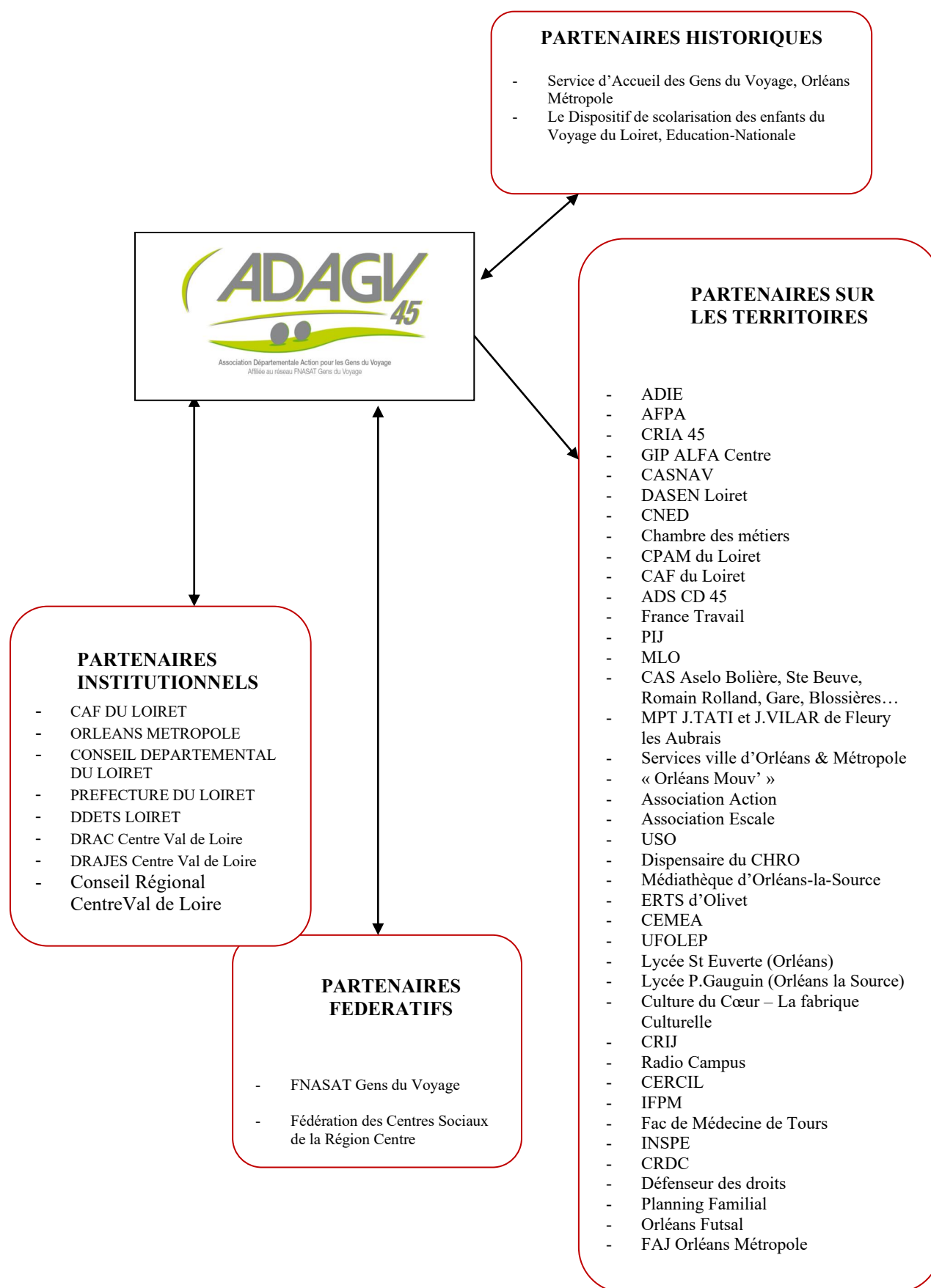
La **phase 1 (2023-2025)** a consisté en la co-construction du projet avec le comité d'animation du centre social, l'artiste étant intégré aux réunions, aux ateliers et aux événements de la vie collective. Le photographe a mené des entretiens avec les familles et pris des photographies. Parallèlement, un travail sur les **archives photographiques de l'ADAGV** a été mené avec les familles, aboutissant à une exposition organisée par décennies (années 1980 à 2020), inaugurée en septembre 2024.

La **phase 2 (2025)** prolonge ce travail par la finalisation des entretiens et des prises de photographie ainsi que par la conception et l'édition d'un **livre**. Cet ouvrage vise à fixer et transmettre une histoire construite collectivement, tout en prenant en compte les enjeux spécifiques du passage de l'oral à l'écrit dans la culture des Gens du Voyage.

Au cœur du projet se trouve l'ambition d'**écrire ensemble une histoire de mémoire, d'ancrage et d'identité autour de la "placi"**, en respectant les modes de transmission des familles et en valorisant leur présence durable sur ce territoire.



3) Le partenariat



V – L'ESPACE DE VIE SOCIALE ITINERANT

Le projet **EVSI (Espace de Vie Sociale Itinérant)**, porté par l'**ADAGV**, s'inscrit dans la continuité du centre social de la Source à Orléans. Face à la dispersion des actions socio-éducatives sur le territoire et à la demande croissante des familles installées sur d'autres aires d'accueil, l'association va développer une structure itinérante capable d'intervenir sur l'ensemble du département afin d'assurer une égalité d'accès aux droits, à la santé, à la scolarisation et à la culture.

Le **Diagnostic** réalisé entre 2022 et 2024 (SDAHGV) a mis en évidence plusieurs freins majeurs : un accès difficile aux soins, aux démarches administratives et à la scolarisation, aggravé par l'illettrisme et l'illectronisme. De fortes disparités territoriales subsistent : certaines aires bénéficient d'un accompagnement social régulier tandis que d'autres restent isolées. Le **Diagnostic Participatif** menée auprès de 60 familles a souligné l'éloignement des aires par rapport aux services de proximité, la méconnaissance des dispositifs existants et la faible autonomie numérique. Ces constats justifient la mise en place d'une approche territorialisée et coordonnée à l'échelle du département.

Le **projet social 2026** s'articule autour de trois axes stratégiques : développer la citoyenneté et l'inclusion des familles sur les territoires ; renforcer l'autonomie et l'insertion des personnes ; améliorer la communication et la coopération entre les acteurs institutionnels, sociaux et sanitaires.

Concrètement, l'**EVSI** proposera des actions de proximité telles que des « cafés-rencontres », des ateliers de parentalité, des accompagnements à la scolarisation, des ateliers numériques, un espace labellisé « France Services » et des médiations en santé. Ces actions visent à rendre les familles actrices de leur insertion et à renforcer le lien entre voyageurs et populations locales.

Enfin, le **déploiement du projet** sur l'année **2026** se fera en **deux phases** : une première étape de concertation et d'expérimentation sur les onze territoires d'accueil, suivie de la mise en œuvre complète des projets locaux. L'équipe dédiée — composée d'un animateur, d'un travailleur social et d'un médiateur santé — interviendra directement sur les aires via un véhicule aménagé.

À travers cette démarche, l'**ADAGV** ambitionne de promouvoir un modèle innovant d'action sociale itinérante, respectueuse du mode de vie des Gens du Voyage et garante de leur pleine inclusion citoyenne dans le Loiret.

VI – ACCOMPAGNEMENT DE L'HABITAT

1) Rappel de l'engagement de l'ADAGV en faveur de l'habitat :

a) Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du Loiret

La politique d'accueil des gens du voyage vise à assurer le droit à un habitat adapté, respectueux de la libre circulation des personnes et de la propriété privée, dans un rapport équilibré des droits et des devoirs de chacun.

À cette fin, la loi prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des Gens du Voyage par l'État et le Conseil départemental. En fonction des besoins constatés, ce document doit prévoir le nombre, la localisation, la capacité des aires et terrains à créer par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que les interventions sociales nécessaires.

Depuis la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, ces schémas ont beaucoup évolué et gagné en qualité. En effet, si la première génération de schémas s'est concentrée sur la production d'aires permanentes d'accueil, la deuxième s'est ouverte à la problématique des grands passages.

Le SDAHGV définit un plan d'actions (prescriptions et préconisations) pour répondre aux orientations stratégiques.

Une démarche partenariale a démarré en 2019 pour réviser le précédent schéma, impliquant une large concertation entre les acteurs institutionnels, associatifs et locaux. La procédure de révision s'appuie sur une évaluation des besoins en termes d'accueil, d'habitat et d'actions socio-éducatives. Afin d'adapter les interventions aux réalités locales, le territoire a été divisé en cinq zones : Ouest, Orléanais, Est et Giennois, Montargois et Nord Loiret. Des diagnostics et des ateliers territoriaux ont permis de formuler des recommandations étendues. L'ADAGV a participé à l'ensemble de ces ateliers.

Le SDAHGV du Loiret a été signé par la préfète et le président du Conseil Départemental pour la période 2023/2029, 4 orientations stratégiques sont mises en avant dans lesquelles l'ADAGV est impliquée :

- 1) Renforcer la cohérence et le pilotage du SDAHGV ;
- 2) Renforcer l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de projets socio-éducatifs sur les territoires des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé, aux droits, à l'insertion ;
- 3) Calibrer et adapter le dispositif d'accueil (aires de grand passage, aires permanentes d'accueil, aires de petits et moyens passages) ;
- 4) Répondre aux besoins d'ancrage territorial du public, notamment par la mise en place de MOUS et par la construction de Terrains familiaux locatifs ;

[https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/69112/541174/file/brochure+SDAHGD V sortie+brochure+A4 14 12 23.pdf](https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/69112/541174/file/brochure+SDAHGD%20V%20sortie+brochure+A4%2014%2012%2023.pdf)

b) L'habitat adapté

L'ADAGV agit pour faciliter les volontés de fixation des familles du voyage et les accompagne dans leur parcours résidentiel.

Depuis 2005, l'ADAGV a participé à la réalisation de plusieurs projets de sédentarisation, dans la phase de réflexion, de développement et d'accompagnement des familles accédantes.

Orléans Métropole, avec l'appui des communes et de l'ADAGV, a développé la réalisation de ces programmes :

- 4 logements réalisés par Bâtir Centre en PLAI en un même lieu à St Pryvé St Mesmin
- 3 logements sur Fleury les Aubrais dans le cadre d'une réhabilitation par Logem-Loiret
- 1 programme « igloo » par La Ruche à St Pryvé St Mesmin
- 4 logements réalisés par France Loire à Orléans la Source
- 5 logements réalisés par France Loire à Olivet.

Le Pôle Social a mis en relation les bailleurs et les familles ayant le projet de se fixer. Les travailleurs sociaux ont facilité l'entrée dans les lieux. L'accompagnement se poursuit après l'entrée dans les lieux (voir Mous).

2) La MOUS (Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale)

Depuis de nombreuses années, Orléans Métropole confie à l'ADAGV une mission d'accompagnement des familles du voyage désireuse d'une sédentarisation. Elle a ainsi accompagné des familles dans leurs projets pour identifier leurs besoins en amont : vers le logement social locatif de droit commun ou celui spécifiquement dédié aux gens du voyage, le terrain familial locatif ou l'accession à la propriété... Le suivi a aussi permis de formaliser administrativement les demandes et de débiter un suivi spécifique dès l'entrée dans les lieux.

La Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (Mous) est un dispositif de droit commun, définie par la circulaire du 2 août 1985, qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). L'objectif est de promouvoir l'accès au logement des personnes en difficulté ou de résoudre des situations laissées jusque-là sans réponses. C'est aussi de proposer une diversité de solutions (l'accession à la propriété, la régularisation des constructions et l'amélioration de l'habitat privé, les projets de relogement en habitat adapté et les terrains familiaux locatifs, les relogements dans le diffus, etc...) et un accompagnement social.

Orléans -Métropole a confié en 2022 à l'ADAGV une mission de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale qui comprend :

- Un travail de repérage des différentes réalités de stationnement et d'habitat pour les familles du voyage sur les 22 communes de la Métropole.
- L'accompagnement social des familles dans les différentes phases des projets de sédentarisation.

a) L'accompagnement social :

Phase en amont :

L'augmentation des durées de séjour sur les aires d'accueil et de nombreuses expressions de volonté d'enclavage des gens du voyage sont les indicateurs incontournables de la nécessité de prendre en compte la problématique de l'habitat des voyageurs. L'association intervient donc dans les phases suivantes :

- Diagnostic des besoins et repérage des familles.
- Réflexion avec les collectivités et les bailleurs pour la mise en place d'un parcours de sédentarisation (un habitat adapté à la situation de chaque famille).
- Accompagnement des familles lors du montage des dossiers.
- Interface entre les bailleurs et les familles.

L'ADAGV rédige une évaluation sociale des familles accompagnées dans leur recherche de logement. Les objectifs étant :

- D'identifier avec le ménage les potentialités et les difficultés par l'analyse de la situation sociale, financière et professionnelle ;
- De définir les objectifs de l'accompagnement futur pour une entrée dans un logement.

Cet accompagnement permet d'évaluer le « savoir habiter » des personnes, leurs capacités à être locataire, et de les accompagner vers le logement autonome. Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière.

Dans le cadre de ses actions, le Pôle Social accompagne les personnes domiciliées à l'ADAGV (familles, personnes seules, personnes âgées) dans la recherche d'un logement locatif (parcours résidentiel en lien avec les bailleurs sociaux et privés ; utilisations des dispositifs existants, FUL, Loi DALO), ou d'une accession à la propriété. 32 familles ont été accompagnées en 2025. 43 familles ont un dossier de demande de logement social actif.

Cet accompagnement vise aussi les futurs bénéficiaires des projets d'habitats adaptés locatifs et des Terrains Familiaux locatifs sur la Métropole. L'ADAGV a été un des acteurs de la construction du premier projet TFL de la Métropole à Ingré (6 TFL). Depuis 2021, l'association a participé aux différentes réunions du COPIL. En 2023, le pôle social a rencontré 20 ménages potentiellement candidats et 8 ont été retenus (dont 6 du même groupe familial). Faute de financement, le dossier a malheureusement été abandonné.

En soutien du Service d'Accueil des Gens du Voyage d'Orléans-Métropole (SAGV), l'association a accompagné 6 familles, propriétaires de terrains sur la Métropole, pour une médiation avec les communes.

Phase à l'entrée et au maintien dans les lieux :

Objectifs de l'action :

Il s'agit d'aider les familles à :

- Faciliter l'utilisation du logement, des équipements et des parties communes, dans la connaissance des droits et des obligations du locataire
- Respecter les règles de vie en collectivité, établir de bonnes relations de voisinage dans le quartier
- Gérer le budget logement en payant son loyer et ses charges de manière régulière
- Avoir recours aux services publics de proximité : faire les démarches administratives nécessaires à l'entrée dans les lieux puis au maintien (FUL, CAF, Mairie...). Le pôle social de l'ADAGV est un service instructeur du FUL. Il sera donc en capacité, dès l'attribution officielle des logements d'instruire rapidement les dossiers
- Scolariser les enfants
- Faciliter l'insertion par l'emploi en accompagnant et en orientant vers les structures de droit commun pour l'activité salariée ou indépendante, la formation ou la qualification.

L'accompagnement social vise à rendre les familles actrices de leur projet d'insertion afin qu'elles deviennent autonomes.

Objectifs opérationnels :

L'accompagnement s'exerce au travers d'interventions liées au maintien dans le logement, avant l'entrée dans les lieux et pendant 2 ans après leur installation.

Domaines d'intervention et objectifs	Objectifs opérationnels à atteindre - Liste non exhaustive	
	ACCES	MAINTIEN
-Aider aux démarches administratives	-Effectuer le suivi des dossiers en favorisant les rencontres avec les bailleurs	-Etablir un lien avec les bailleurs -Négocier et aider à la mise en œuvre et au suivi des plans d'apurement si nécessaire, prévenir l'expulsion
-Permettre l'accès aux droits et l'insertion	-Aider la personne à constituer les dossiers A.L ou A.P.L -Solliciter les dispositifs d'aides favorisant l'accès au logement (FUL pour le cautionnement, la garantie, les aides et prêt d'équipement) -Mobiliser les dispositifs de solvabilisation -Aider à l'inscription scolaire	-Evaluer et gérer la situation budgétaire -Informer à la maîtrise des charges -Sensibiliser à la question des économies des fluides -accompagnement et orientation vers les structures œuvrant en faveur de l'emploi et de la formation

-Aider à l'appropriation du logement	-Aider à préparer les démarches liées à l'aménagement (ouverture, fermeture des compteurs, recherche d'une assurance...) -Accompagner le ménage au moment de l'état des lieux -Présenter et expliquer le contrat de location -Informar sur les droits et devoirs des locataires	-Apprendre à utiliser les parties communes et les équipements (chauffe-eau, chauffage...) -Favoriser l'appropriation du logement et de son environnement (lien avec le voisinage, accès aux équipements et services)
-Assurer la médiation	-Assurer ou établir la relation entre le bailleur et le locataire	-Favoriser la relation entre le bailleur et la famille -Permettre à la personne de s'inscrire dans son environnement -Sensibiliser aux règles de vie sociale -Informar sur les droits et devoirs des locataires -Faciliter le lien avec les travailleurs sociaux, les bailleurs, le voisinage...
-Organiser la fin de mesure		-Préparer la mise en place des relais à la fin de la mesure d'accompagnement

Pour le présent marché, cet accompagnement a concerné les 5 familles du programme d'habitat adapté d'Olivet (entrée en 2022), les 5 autres familles du programme d'Orléans la Source (6 en 2025 car une famille a quitté son logement et une autre est entrée).

b) Les réalités de stationnement de la Métropole

L'objectif de cette partie de la MOUS était le repérage des différentes réalités de stationnement et d'habitat pour les familles du voyage des communes de la Métropole : les équipements d'accueil (aires de petit et moyen passage ; aires permanentes d'accueil ; aires de grand passage) ; les logements adaptés ; les terrains familiaux locatifs ; les terrains privés.

Cette démarche s'est réalisée en lien avec chacune des 22 communes et Orléans Métropole (le service logement - le service Accueil des Gens du Voyage) :

1) Une rencontre en 2022 avec les élus et les services de chaque commune par les représentants du SAGV d'Orléans Métropole et de l'ADAGV pour présenter la démarche de la MOUS

2) Un questionnaire transmis en janvier 2023 (une relance en juin 2023) aux services : 106 terrains privés identifiés sur les 22 communes.

3) Mission d'un cartographe de décembre 2023 à mars 2024 : analyse et classification des données par commune (106 terrains privés, 6 équipements d'accueil, 17 logements adaptés et 1 projet de 6 terrains familiaux locatifs) ; cartographie des 22 communes de la Métropole + création d'une application web.

L'ADAGV a présenté les résultats de cette recherche à la conférence des Maires de la Métropole en juin 2024.

ANNEXES

1) PROJET ASSOCIATIF

<https://www.adagv.fr/lassociation/notre-projet-associatif>

2) PROJET CENTRE SOCIAL

<https://www.adagv.fr/nos-actions/le-centre-social-de-la-source>

3) PROJET ESPACE DE VIE SOCIALE ITINERANT

<https://www.adagv.fr/nos-actions/le-centre-social-itinerant>